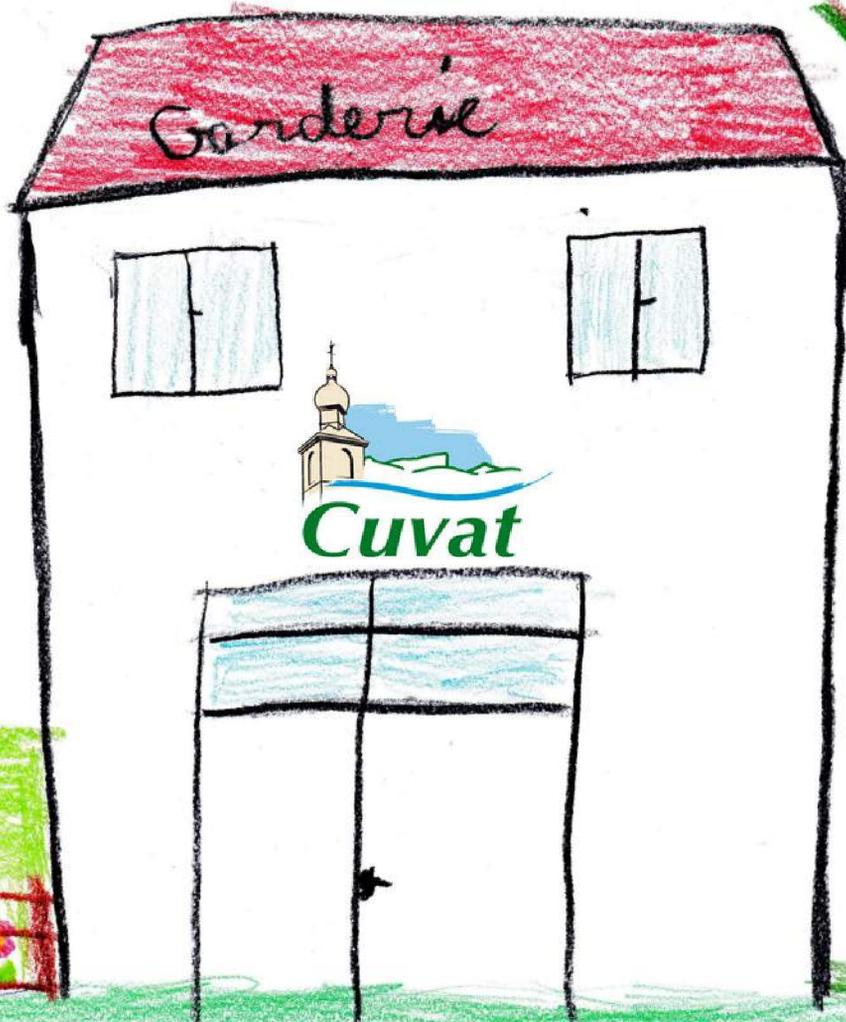
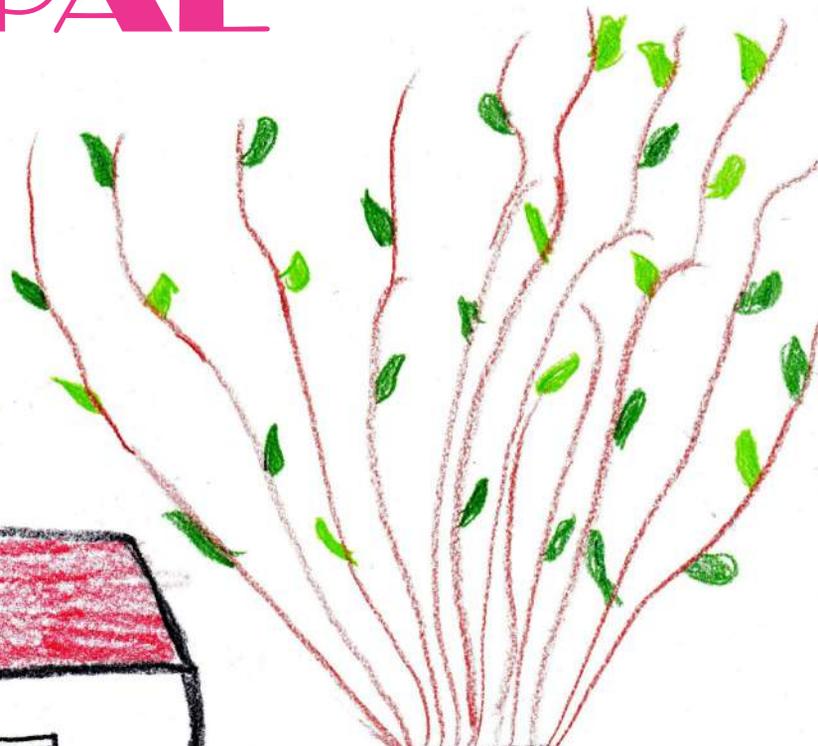


# BULLETIN MUNICIPAL

## 2015



Fugent Manon

# CUVAT

## ROUTES ET CHEMINS

BOIS CORBET (Chemin de)	B3
BURGAZ (Route de)	B3, C4
CAVES (Route des)	A4, B3
CHANTE-MERLE (Chemin de)	B1
CHEF-LIEU (Impasse du)	B3
CLUCHINA (Route de)	B3
COMBES (Chemin des)	B2
CRETS-DES-CRETS (Chemin des)	B2
CUVATTES (Chemin des)	B2
ECOLIERS (Chemin des)	B4
EGLISE (Place de l')	B3
EMERYS (Chemin des)	B3
EPLATIERS (Chemin des)	A3, B3
FERRIERES (Route de)	B1, B3
FONTANETTES (Chemin des)	B3
FREGNARDS (Route des)	B4
FRUITIERE (Route de la)	B4
GENOUX (Chemin des)	B2
GORGY (Route de)	A3, B3
LACUMA (Chemin de)	B3
LAVORELS (Route des)	B2
LECHETS (Chemin de)	C2
MANDALLAZ (Route de)	B2, C2
MONTAGNE (Route de la)	B1, B2, C1, C2
MURGIER (Route du)	B3
PARADIS (Chemin de)	B4
PROMERY (Route de)	A4, C4
TETTACHENAZ (Route de)	B2, B3
TREMBLES (Chemin des)	A3, B3
VOISINS (Route des)	B4



**AUTOROUTE (A41)**  
 Route Nationale 201  
 Allonzier-la-Caille  
 Cruseilles  
 Saint-Martin-Bellevue  
 Pringy  
 Annecy

Conception et réalisation :  
 Villaz, Mai 2007

# SOMMAIRE

Page 2 : Plan de CUVAT

## **VIE MUNICIPALE**

Page 5 : Editorial du Maire

Page 6 : Etat-civil

Page 7 : Urbanisme

Page 9 : Travaux—voirie

Page 11 : Budget

Page 12: Bloc-notes

Page 15 : Mémoire

Page 17 : Le périscolaire

## **EVENEMENTS**

Page 19 : Les cérémonies (8 mai et 11 novembre)

Page 20 : La journée des Séniors

Page 21 : Le site internet

## **VIE ASSOCIATIVE**

Page 22 : L'Association des Parents d'Elèves

Page 24 : L'Amicale de Boules de Cuvat

Page 25 : La chorale Nuances

Page 26 : Le Comité des fêtes

Page 27 : Cuvat Cinélivres

Page 28 : Echecs Tarot Cuvat

Page 29 : La Paroisse

Page 30 : Le Souvenir français

Page 31 : Les associations en 2015

## **DOSSIERS**

Page 32 : Le point sur le SCoT

Page 34 : Les élections départementales

Page 35 : Numéros utiles

Le Maire et le Conseil municipal

Remercient vivement

Les annonceurs qui ont contribué à la publication du bulletin,

Les personnes qui ont participé à son élaboration  
Avec une mention particulière pour Alexandre, Amandine,  
Damien, Lola, Loréna, Lucie et Manon.

**Garage ALESINA**  
Agent Renault - Dacia



Route de Genève  
Entre Pringy et Allonzier

**04 50 46 89 80**  
[www.garagealesina.fr](http://www.garagealesina.fr)




**AUTOVISION**  
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

256 Route d'Argonay  
74370 PRINGY

**04 50 05 10 00**



Etablissements  
**bouchet**

Charpente - Couverture - Zinguerie - Menuiserie  
Ossature bois - Isolation - Désamiantage  
Travaux neufs et entretien

N°650 ZI des Marais Sud - 74370 ST Martin Bellevue  
[ets.bouchet74@orange.fr](mailto:ets.bouchet74@orange.fr)  
Tél. : 04 50 60 39 49  
Fax : 04 50 60 39 62

**Michel BARBALAT**



CHAUFFAGE - CLIMATISATION  
PLOMBERIE - SANITAIRE  
VENTILATION

21, route de la Salle – 74 960 CRAN-GEVRIER – Tél. : 04.50.22.05.23 Fax : 04.50.22.62.90  
E-mail : [barbalat@barbalat.com](mailto:barbalat@barbalat.com) Siret : 315 320 291 00034 – Code APE 4322B – TVA Intracommunautaire : FR 07315320291

**Bar • Restaurant**  
**Tabac • Dépôt de Pain • Loto**

**Les Sapins**

Ouvert  
7/7

**Cuvat - Tél. 04 50 46 80 20**

# Editorial du Maire



Toute l'équipe municipale vous remercie une fois encore de lui avoir accordé vos suffrages à l'occasion des élections municipales de mars 2014.

Le mandat que vous nous avez confié sera riche en projets et travaux et, déjà au cours de ces premiers mois, des chantiers ont pu voir le jour, tant dans le domaine de la voirie, que de l'urbanisme ou du périscolaire.

Ainsi les travaux d'assainissement collectif du Murgier et des secteurs Chausse et Pagliard ont commencé au début de l'été. Ces travaux englobent aussi la réfection et l'élargissement de la route des Frégnards avec l'enfouissement des réseaux secs et humides et la pose d'un enrobé neuf. Ils devraient être terminés au cours du premier trimestre 2015.

L'interconnexion en eau potable avec la Communauté d'Agglomérations d'Annecy devrait également être réalisée au printemps prochain dans la tranche qui va du réservoir de Ferrières à Allonzier la Caille. Elle a nécessité d'importants travaux sur la commune, passant par le chemin de Léchet, la route de la Montagne, la route des Lavorel (dans sa partie haute) et la route de Ferrières. Elle permettra à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, déficitaire en eau, de bénéficier d'un apport non négligeable provenant du lac d'Annecy.

En matière d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été approuvé le 26 février 2014. Exécutoire depuis cette date, il s'impose à tous les documents d'urbanisme. Afin de nous mettre en conformité avec ses préconisations, il va nous falloir entamer sans délai une procédure de révision de notre Plan Local d'Urbanisme, révision qui devra être achevée pour le 31 décembre 2016 au plus tard. Bien sûr, par le biais de réunions publiques, nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce dossier.

Vous avez pu constater qu'un kiosque avait été construit au centre du village, à côté de la salle polyvalente. Conçu à la demande des jeunes pour leur permettre de se retrouver dans un endroit abrité, il reste néanmoins à la disposition de tous. Aussi est-il important que chacun prenne conscience de la nécessité de le maintenir en bon état.

Dans le domaine du scolaire et du périscolaire, 2014 a vu l'application du décret relatif à la réforme des rythmes scolaires. La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ne s'est pas faite sans difficultés liées au déficit de personnels d'animation, au manque d'infrastructures adaptées et au coût supporté par notre collectivité. Un dispositif a été organisé qui, s'il reste imparfait, permet néanmoins aux enfants de primaire de suivre diverses activités. Bien sûr, nous continuerons à œuvrer pour l'amélioration de ces TAP.

2015 sera une année tout aussi riche avec une préoccupation particulière cependant : la sécurité routière. Vous l'avez constaté, notre commune s'urbanise à grand train et nos routes communales doivent supporter un trafic croissant. Mais elles ne sont plus vraiment adaptées à un tel volume de circulation. Par ailleurs, il faut bien constater que tous les conducteurs ne font pas toujours preuve de civilité dans le domaine de la conduite automobile. Ce sera donc un objectif prioritaire que d'améliorer, équiper et sécuriser notre domaine routier. Vous pouvez compter sur notre engagement pour cela.

Toute l'équipe municipale vous adresse ses vœux de bonne et heureuse année 2015, à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

**Dominique BATONNET**

# ÉTAT CIVIL



## NAISSANCES ... Bienvenue à :

BARON MAISON Ava	25 février 2014
ALBISSER Maëlle	6 mars 2014
PRADO Samuel	17 avril 2014
COFFRE Tara	13 mai 2014
KIA Asher	30 juin 2014
MUGNIER Elise	24 juillet 2014
LUNVEN Colin	5 septembre 2014
OUDOT Aylin	29 septembre 2014
TISSOT Lino	12 octobre 2014
ROBIN Soline	28 octobre 2014
DUVERNAY Lenny	3 décembre 2014
GIAVARINA VISSAC Victor	4 décembre 2014



## MARIAGE ... Félicitations à :

KHOUNA Driss et SALAMAGNE Anne-Sophie	3 mai 2014
CHOMEL Julien et STRECKER Andrea	22 novembre 2014



## DECES ... Condoléances à la famille de :

PERRENOUD Josiane née CARDINI	26 février 2014
-------------------------------	-----------------

# Urbanisme

45 Certificats d'Urbanisme (42 Information—3 Opération)

37 Déclarations Préalables de travaux (3 Opposition—1 Annulation—2 En cours d'instruction)

2 Permis d'Aménager modificatifs

11 Permis de Construire modificatifs (2 En cours d'instruction)

## 7 Permis d'Aménager :

CM-CIC Aménagement foncier	Lacuma - Lotissement "Lacuma"	Création de 18 lots à bâtir (26 logements)
Axe & D	Les Eplatiers - Lotissement "Les Eplatiers"	Création de 6 terrains à bâtir
M. et Mme R. GRUAZ	Les Sourats - Lotissement "Belle-vue"	Création de 6 lots (3)
Consorts VINDRET	Les Marais - Lotissement "Chez Pierre"	Création de 4 lots
Aliénor Immobilier	Pagliard - Lotissement "Les Aubépines"	Création de 3 terrains à bâtir avec voirie commune
Consorts GRUAZ	Les Sourats - Lotissement "Belle-vue"	Création de 5 lots
ALP'PCP	Les Pefseyts - Lotissement "de Caroline"	Création de 6 lots (2)

(1) Défavorable—(2) En cours d'instruction—(3) Sans suite



# Urbanisme

## 35 Permis de Construire :

M. T. BERNARD et Mme J. TANGUY	"Les Voisins" - Lot 4-1	Maison individuelle jumelée
M. T. MOYE et Mme E. ARDITO	"Les Voisins" - Lot 4-2	Maison individuelle jumelée
Mairie de CUVAT	Chef-lieu	Kiosque
M. N. CHARVAZ	"La Buissonnière" - Lot 1	Maison individuelle (1)
M. P-A. LEHMANN	178 route des Fregnards	Abri voiture
M. J. FOURNIER	"Les Voisins" - Lot 2	Maison individuelle
M. E. FABIANI et Mme S. BASSET	"Des Crêts" - Lot 2	Maison individuelle
M. et Mme S. ROUSSET	"Des Crêts" - Lot 4	Maison individuelle
M. B. CORBET	716 route de Promery	Création de 3 logements
M. J. RUDYK et Mme BRUNEAU	"Les Voisins" - Lot 1-1	Maison individuelle jumelée
M. N. CHARVAZ	"La Buissonnière" - Lot 1	Maison individuelle
M. C. FRANCIOLI	Chausse	Maison individuelle (1)
M. G. FALCONNET	Les Pefseyts	Maison individuelle
Mme E. COZZELLA	Lechet	Deux maisons accolées (1)
M. P. COLLOMB-PATTON	"Les Prés Ponteux" - Lot 1	Maison individuelle
M. O. MUDRY	"Les Prés Ponteux" - Lot 5	Maison individuelle
M. BERTIN et Mme CHLADKOVA	"Le Bois Joli" - Lot 2	Maison individuelle
M. J. COULIN et Mme I. VICHOT	"Le Bois Joli" - Lot 3	Maison individuelle
M. A. FAVRE et Mme L. FAVRE-WALZ	Les Pefseyts	Rénovation d'une villa
M. et Mme J. DEMOLIS	"Les Prés Ponteux" - Lot 7	Maison individuelle
M. C. FRANCIOLI	Les Fregnards	Maison individuelle
M. J. DUBEARNES et Mme M. EL HAIJ	Le Crêt des Crêts	Maison individuelle (1)
M. N. GIAVARINA	108 route de Tettachenaz	Garage et modification façade Nord
M. P-J. WAUQUIER	304 route de Burgaz	Maison individuelle
M. et Mme N. DUVILLARET	"Lechet" - Lot 1	Maison individuelle
M. J. DUBEARNES et Mme M. EL HAIJ	Le Crêt des Crêts	Maison individuelle
M. L. DELAHAYE et Mme A. MIEGE	2241 route de Ferrières	Extension d'habitation (2)
M. J. BLONDEL et Mme J. RODRIGUES	Lotiss. C. GRUAZ - Lot A	Maison individuelle jumelée (2)
Mme E. COZZELLA	Lotiss. C. GRUAZ - Lot B	Maison individuelle jumelée (3)
M. V. DULERY et Mme D. COLLETTI	"Le Clos des Fregnards" - Lot 5	Maison individuelle (2)
M. et Mme N. MAZZACANE	"Maxit" - Lot 1	Maison individuelle (2)
M. N. OUVRIER	route de Ferrières	Aménagement de 2 appartements (2)
M. J. CASTILLO et Mme G. MORVAN	"Maxit" - Lot 2	Maison individuelle (2)
M. C. MASSON et Mme M. MASSON	Lotiss. C. GRUAZ - Lot B	Maison individuelle jumelée (2)
M. Y. JOUNIER et Mme H. JOUNIER	"Les Voisins" - Lot 5-1	Maison individuelle (2)

(1) Défavorable—(2) En cours d'instruction—(3) Sans suite

# Travaux—Voirie

## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE MURGIER

Démarrés au mois de juillet 2014, les travaux de mise en place de réseaux d'assainissement collectif, d'eaux pluviales et de renforcement du réseau d'eau potable du MURGIER devraient être terminés au printemps 2015.

Leur financement, d'un montant total de 1 100 000 euros fait l'objet de trois Projets Urbains Partenariaux (PUP) concernant les secteurs Chausse, Murgier et Pagliard.

Rappelons que le PUP est un outil financier qui permet à la commune ou la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (CCPC) de s'engager conventionnellement à réaliser les équipements publics dont le constructeur a besoin pour conduire son opération d'aménagement ou de construction, le constructeur prenant en charge le coût des équipements publics nécessaires à son projet.

Ainsi, sur les 1 100 000 euros :

- ◆ 252 000 € sont financés par la CCPC (au titre des constructions existantes) ;
- ◆ 77 000 € sont financés par la commune (voirie, défense incendie) ;
- ◆ 771 000 € sont financés par les constructeurs ou aménageurs.

Ces travaux ont été l'occasion pour la commune de profiter de la présence des entreprises pour refaire la route des Frégnards. Celle-ci sera élargie, l'enrobé sera refait et les réseaux secs seront enterrés.



## L'INTERCONNEXION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'ANNECY (C2A)

Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable entre le réservoir de Ferrières et le cimetière d'Allonzier-la-Caille sont en voie de réalisation. La canalisation de diamètre 250mm mise en place permettra à la CCPC de s'alimenter en eau provenant du lac d'Annecy jusqu'à 1500m<sup>3</sup>/jour selon les besoins.

Ces travaux seront mis à profit pour relier les quelques maisons de la partie haute de la route des Lavorel à l'assainissement collectif, d'y enfouir les réseaux secs et de refaire l'enrobé de cette partie de la route.

# Travaux—Voirie

## L'ETANG



Le plan d'eau, situé derrière la salle polyvalente, sur l'ancien marais, commence à vivre. Rappelons que l'objectif initial était de créer un bassin de rétention des eaux pluviales engendrées par la forte urbanisation du bassin versant Lacuma et Bois Corbet. Ces eaux pluviales risquaient, à terme, de provoquer des désordres importants au chef-lieu.

En réalisant un chemin piétonnier qui longe le bassin dans lequel se sont installées différentes espèces de faune et de flore (plantes

aquatiques, libellules, grenouilles...), l'utile et l'agréable se sont ainsi alliés pour notre plus grand plaisir. Bientôt vous saurez tout puisque des panneaux d'accueil du site contenant du texte et des illustrations seront prochainement installés.

## LE KIOSQUE



Construit à la demande des jeunes de la commune, le kiosque propose un lieu convivial où petits et grands peuvent se réunir à l'abri du soleil ou de la pluie, la journée et même le soir puisqu'il dispose de l'éclairage public.

Nous comptons sur vous pour maintenir cet espace propre.

**ECOTHERM** *Vos Fenêtres*



Portes d'entrée - Volets  
Portes de garage - Stores...

*Spécialiste depuis 30 ans de votre bien-être intérieur*

Design Productions 05 57 89 27 20

ZA Les Glaises 74350 Allonzier La Caille **04 50 46 87 20**

[www.ecothermweb.fr](http://www.ecothermweb.fr) • [contact@ecothermweb.fr](mailto:contact@ecothermweb.fr)

# BUDGET PRIMITIF 2014

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

<b>Charges à caractère général</b>	<b>189 350,00 €</b>
(électricité/gaz, éclairage public, combustibles, fournitures d'entretien, administratives, petits équipements, locations logiciels, bâtiments, voirie, déneigement, biens immobiliers, assurances, contrats de maintenance, documentation, frais divers, indemnité du receveur, frais de contentieux, annonces, fêtes, bulletin, transports périscolaires, affranchissement, téléphone, gardiennage église, nettoyage des locaux, taxes foncières)	
<b>Charges de personnel</b>	<b>192 980,00 €</b>
(adjoints administratifs, adjoints techniques, femme de ménage, charges sociales)	
<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>91 856,00 €</b>
(indemnité des élus, cotisations retraite, frais de mission, subventions, charges diverses de gestion courante)	
<b>Autres charges financières</b>	<b>14 619,14 €</b>
(Intérêt des emprunts, amortissements travaux)	
<b>Virement Section d'Investissement</b>	<b>674 380,56 €</b>
<b>Imprévus</b>	<b>20 000,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 183 185,70 €</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

<b>Produits de service 3</b>	<b>40 500,00 €</b>
(concessions cimetière, ordures ménagères, coupe de bois, redevance garderie périscolaire)	
<b>Impôts et taxes</b>	<b>157 977,00 €</b>
(contributions directes, impôts sur les spectacles, taxe sur l'électricité, droits de mutation)	
<b>Dotations, participations</b>	<b>285 383,00 €</b>
(dotation forfaitaire, solidarité rurale, élus, spéciale instituteur, de décentralisation, participation état, communes, fonds frontaliers, compensations taxe foncière, taxe d'habitation, recensement de la population)	
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>35 000,00 €</b>
(location salle, appartements communaux, terrains communaux, publicité bulletin)	
<b>Dons — Legs</b>	<b>70 300,00 €</b>
<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>594 025,70 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 183 185,70 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à **1 128 866,81 €**

# Bloc-notes

## **Sécurité routière :**

- ◆ Roulez en respectant, strictement, les différentes limitations de vitesse ;
- ◆ Soyez vigilants et très prudents : les enfants circulent entre École – Cantine – Salle polyvalente ainsi que sur le bord des routes communales non pourvues de trottoir ;
- ◆ N'oubliez pas d'utiliser les places de stationnement matérialisées ;  
La zone située devant l'entrée de l'école n'est pas une place de stationnement mais un emplacement de dépose rapide.

## **Le civisme est l'affaire de tous !**

Nous recevons en Mairie de nombreuses plaintes à propos de règles de vie non respectées. Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous.

Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier.

### **Quelques rappels :**

- ◆ Le brûlage des déchets ménagers et le brûlage des déchets verts sont interdits ;
- ◆ Les containers sont réservés aux ordures ménagères. Ils ne doivent recevoir ni cagettes, ni cartons ou objets encombrants. En cas de déménagement ou de « grands ménages », la déchetterie, route des Moulins à Cruseilles est à votre disposition ;
- ◆ De jour comme de nuit, tout bruit gênant portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction au Code de la Santé Publique ;
- ◆ Afin que nous profitions de dimanches et jours fériés calmes, surtout s'ils sont ensoleillés, veillez à ne pas utiliser tondeuse ou tout autre engin bruyant. Les déchets de tonte ne doivent en aucun cas être déposés dans les containers destinés aux déchets ménagers mais à la déchetterie ou dans un composteur ;
- ◆ L'aboiement d'un chien qui porte atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de sa durée, de sa répétition ou encore de son intensité peut constituer une nuisance incontestable. Les propriétaires de chiens ont l'obligation de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins ;
- ◆ Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

## **« Une boîte dans votre réfrigérateur ... pour vous sauver la vie ! »**

Organisée par les 8 Lions Club de Haute-Savoie, cette opération consiste à centraliser, dans une petite boîte rangée dans votre réfrigérateur, des informations écrites et vitales relatives à votre santé.

Celles-ci permettront d'apporter de précieux renseignements, d'informer les services de secours sur l'état de votre santé, sur les traitements que vous suivez et ainsi peut-être de leur faire gagner un temps précieux lors de leur intervention.

Si les services d'urgence interviennent chez vous et aperçoivent l'autocollant « LIONS SOS » au dos de votre porte d'entrée, les secours savent qu'une fiche de renseignement dont ils peuvent avoir besoin, est disponible dans votre réfrigérateur.

La mise en place de ce projet apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autres ainsi qu'à leur famille.

Pour retirer, gratuitement, cette petite boîte ou pour toute question, vous pouvez vous rendre soit en mairie, soit, sur demande, à votre pharmacie.

# Bloc-notes



## Mme Carole MARMOUX :

Madame Carole MARMOUX, secrétaire de mairie à mi-temps, a été recrutée à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 afin d'assurer, en plus de ses fonctions habituelles, la gestion administrative des activités périscolaires (TAP, garderie, cantine).



## Mme Sonia de REYDET :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune a repris la gestion de la cantine en remplacement de l'association démissionnaire. C'est Madame Sonia de REYDET qui en assurera la gérance, aidée dans son travail par 5 personnes. Sonia de REYDET est une jeune femme qui possède déjà une solide expérience de la gestion d'une cantine scolaire. Nul doute que cette nouvelle équipe s'attachera à offrir un service de qualité aux nombreux enfants fréquentant le restaurant scolaire.



**Bornes Informatique**

Mickaël Bafcop

---

07 81 47 87 00  
mbafcop@bornesinfo.com  
10 clos Bellevue - 74350 Menthonnex-en-Bornes

Dépannage - Conseil - Formation - Vente - Site web



**TRAVAUX PUBLICS  
GAL**

171, domaine de Charave  
74330 CHOISY  
**Tél. 04 50 77 41 98**  
**Fax 04 50 77 46 65**  
E-mail : gal.t.p@wanadoo.fr

# Bloc-notes

## CERISIERS DU JAPON :

En partenariat avec le Parc des Jardins de Haute-Savoie, la commune a planté 3 cerisiers du Japon. En installant ces arbres rares, dont il n'existe plus qu'un nombre limité d'exemplaires et que vous pourrez admirer au chef-lieu, à proximité du kiosque, la commune participe à la protection de la biodiversité pour les générations futures. Elle s'associe également à la création de la **Route des Jardins de Haute-Savoie**, qui passera par les 55 communes qui se sont impliquées dans cette action. Nul doute que ce projet contribuera à créer un intérêt touristique pour les amateurs.



Prunus serrulata Shirotae

© Franck SADRIN

© Franck SADRIN



Prunus serrulata Ukon

## STATUE DE SAINT-ANTOINE :



Vous avez sans doute remarqué, fixée au mur, à droite en entrant dans l'église, une statue en bois polychrome représentant Saint Antoine. Datant de la fin du XV<sup>ème</sup>, début du XVI<sup>ème</sup> siècle, cette œuvre magnifique est classée depuis le 2 février 1952 au titre des monuments historiques. Bien qu'elle soit restée dans un excellent état de conservation, elle nécessite toutefois un bon dépoussiérage et quelques opérations de retouche et de réparation. Aussi, pour lui redonner tout son éclat, le conseil municipal a décidé de la faire restaurer. Après consultation de trois restaurateurs, c'est Madame BORDEREAU qui a été retenue. Les travaux, qui dureront environ 6 mois, devraient débuter courant janvier dans ses ateliers. Le montant total de l'intervention se monte à 5600 € desquels il faut déduire une subvention de 2000 € de la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes et 950 € du Conseil Général.

# Mémoire

Nous sommes réunis, ce 22 juin, habitants de Cuvat, municipalité, paroissiens de Saint Marc du Parmelan, membres de la famille du Père Jean MOREL pour lui rendre hommage pour la richesse de son ministère et le génie d'avoir donné une nouvelle vie à notre église.

Je voudrais vous lire une petite histoire relatée par une paroissienne de Cuvat :

*« En 1996 sur les hauts de Cuvat, au bord de la route, un apiculteur tout équipé, recueille un essaim d'abeilles qui grouille et vrombit dans l'herbe du talus .Ce sauvetage symbolise deux principes qu'a mis en pratique cet apiculteur :*

*Ne laisser personne se perdre*

*Ne rien laisser perdre de ce que Dieu nous donne »*

Tel était le Père Jean MOREL, car l'apiculteur c'était lui, sur de sa foi, ne doutant de rien et osant tout.

**M. COURTIAL**



Né le 7 juin 1918 dans le Chablais, Jean MOREL sait dès 12 ans, qu'il veut devenir prêtre. Il est séminariste en 1939 quand se déclare la guerre, à laquelle il prend part. Prisonnier en Silésie puis libéré, il revient en France et en 1944 est ordonné prêtre.

Il est vicaire à Ugine puis en 1948 curé de Servoz. Aussitôt, il met toute son énergie à ramener la paix parmi les habitants de sa commune déchirés par les 5 ans de guerre. Pour cela, il les rassemble autour de la construction d'une salle des fêtes. Homme de bonté et d'initiative, il est tellement estimé que, lors de la rénovation de cette salle en 1985 les habitants décideront de la nommer « salle Jean MOREL ».

En 1963, il prend la cure d'Eloise où son esprit d'ouverture et sa bienveillance sont également appréciés. En automne 1978 tous déplorent son départ.

Il arrive à Cuvat où il entreprend aussitôt ses visites pastorales et sans attendre lance la restauration de l'église. Il connaît la marche à suivre puisqu'il a déjà fait repeindre celles de Servoz et d'Eloise dans leur style baroque.

Mais cette fois, il ne suit pas la décision de la commission d'art sacré. Il opte avec l'accord du village pour la décoration moderne et très symbolique que nous connaissons.

Il laisse à Cuvat aussi le souvenir d'un prêtre à la foi inébranlable, tolérant tout en restant ferme et plein d'humour.

A 80 ans, il part à la retraite à regret et aussi très regretté par tous. Il s'installe à Esery apportant son aide au curé de Reignier.

A la fin de sa vie, malgré son esprit d'indépendance, il doit passer de longs mois en maison de retraite à Viry.

Il rejoint la maison du Père le 8 mars 2013 après une belle et longue vie de sacerdoce.

# Mémoire

## A ceux qui ont connu Jacques GARVEY

Un petit mot à ceux qui n'ont pas pu être prévenus de son décès ou qui n'ont pas pu venir à son enterrement compte tenu de l'éloignement et de l'incertitude du temps.

Jacques GARVEY a travaillé chez Monsieur Paul COMBIER, géomètre à Ambérieu en Bugey.

C'est là que je l'ai connu dans les années 67, 70. Il est venu après cette date en 1972 dans mon cabinet à CUVAT où je me suis installé en 1970.

Il était donc présent pratiquement dès le début avec Claude VINDRET.

Nous avons travaillé ensemble un peu plus de 30 ans ! Ce n'est pas rien !

A Cuvat, il était bien connu, non seulement par les clients, mais aussi par beaucoup de personnes qui actuellement adultes l'ont connu et apprécié quand ils étaient à l'école et que Jacques GARVEY gardait la cantine à midi. Il rendait aussi beaucoup de services. Il était un peu le gardien du cheflieu. Il réparait, dépannait des appareils ménagers, postes etc. et était un fervent radio amateur.

Il aimait bien parler discuter, il avait un très bon contact. Il avait une relation de tous les jours avec les clients. Il ne donnait jamais son nom. Les gens demandaient « le Grand ». Quand à ses collègues de travail et moi-même nous disions toujours « Monsieur GARVEY ». L'habitude avait été prise ainsi et il y tenait.

Il était très sérieux dans son travail, Il avait sa chambre à côté du bureau dans l'ancienne cure, actuellement la mairie. Le bureau c'était sa vie et le départ à la retraite n'a pas été une bonne chose pour lui. Il est retourné à Hauteville dans l'Ain où il possédait la maison de famille.

Mais les personnes qu'il pouvait connaître n'étaient plus là.

Il avait bien gardé le contact avec ses anciens collègues de bureau des personnes de Cuvat.

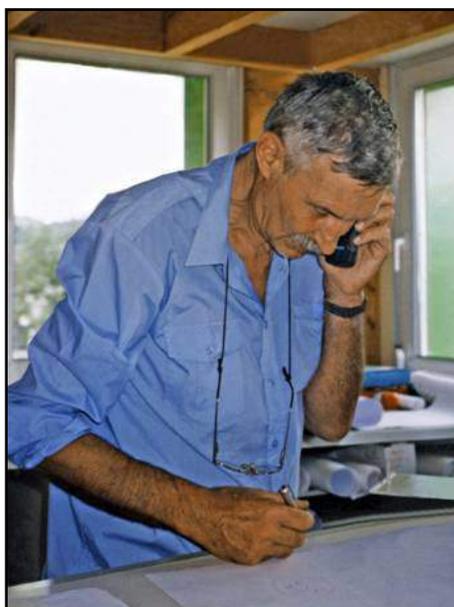
Mais personne n'habitait à proximité. Pendant quelques années, il venait en Haute-Savoie : allait à Carrefour où il connaissait des personnes, passait au bureau à Allonzier et allait faire un tour à Cuvat.

La solitude et sa santé ont dû lui coûter. Il ne se sentait sans doute plus utile et avait perdu le moral. S'il était resté à Cuvat, ou dans une maison de retraite proche, il aurait eu beaucoup de contacts car il connaissait beaucoup de monde : les choses se seraient certainement passées autrement.

« Monsieur GARVEY » était une figure que l'on n'oubliera pas

**Pierre MAGNANT**

Février 2013



# Périscolaire

## REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ET TAP :

La rentrée scolaire 2014 a vu la mise en place, à Cuvat, de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme, qui concerne l'ensemble des écoles publiques françaises du 1<sup>er</sup> degré (maternelles et primaires), vise à raccourcir les journées de travail des élèves et à augmenter leur nombre de jours de classe (180 jours au lieu de 144) pour leur permettre d'apprendre plus facilement.

Désormais, les 24 heures hebdomadaires sont étalées sur 4,5 jours au lieu de 4, soit 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi).

La réforme introduit aussi 3 heures par semaine d'activités périscolaires dont l'organisation a été imposée aux collectivités locales. Ces 3 heures sont réparties sur 4 jours, soit 45mn par jour (de 15h45 à 16h30). Elles consistent, tant que faire se peut, à offrir aux élèves des activités variées et ludiques.

Six ateliers ont ainsi pu être mis en place :

- ◆ Initiation à l'anglais 1 séance par semaine ;
- ◆ Eveil corporel tous les jours ;
- ◆ Eveil musical 1 séance par semaine ;
- ◆ Arts plastiques 2 séances par semaine ;
- ◆ Bibliothèque 2 séances par semaine ;
- ◆ Initiation aux sports collectifs 2 séances par semaine.

Bien entendu, ces 6 ateliers ne permettent pas d'offrir des activités à tous les élèves tous les jours. Ceux qui, tel ou tel jour, ne peuvent en bénéficier sont alors pris en charge par la garderie périscolaire.

Pour autant, des solutions d'amélioration du dispositif mis en place sont continuellement recherchées. Force est de constater que la position excentrée de la commune, le temps très limité d'intervention, les infrastructures insuffisantes ne favorisent pas le recrutement d'animateurs.

Aussi, si d'aucuns sont intéressés pour encadrer ces activités, ils peuvent s'adresser à la mairie.



# Périscolaire

## CANTINE :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la mairie a repris la gestion de la cantine scolaire en remplacement de l'association du restaurant scolaire qui ne pouvait plus faire face aux contraintes de plus en plus drastiques imposées par les réglementations en vigueur dans les domaines de la restauration collective et de la gestion du personnel.

Rendons hommage et remercions toutes celles et ceux qui, de longues années durant, au sein de l'association, à titre bénévole, ont consacré beaucoup de temps et d'énergie pour offrir aux enfants un service de qualité. Remercions également les parents d'élèves dont l'implication, le midi, dans le service des repas, mérite d'être soulignée.

Les contraintes évoquées ci-dessus étant les mêmes pour la mairie, une nouvelle organisation a dû être mise en place :

- ◆ Les repas ne sont plus fabriqués sur place mais sont livrés en liaison froide par une entreprise spécialisée. Après consultation, la société retenue est la SHCB dont la cuisine centrale se trouve à Viry. Livrés tôt le matin, les repas sont ensuite réchauffés dans la cuisine de la salle polyvalente.
- ◆ Pour offrir aux enfants des prestations de qualité, la commune a fixé à la SHCB les objectifs principaux suivants :
  - \* Une qualité de produits par le recours à des marchandises labellisées et locales ;
  - \* L'introduction de produits biologiques avec le choix entre une composante bio par jour ou un menu par semaine ;
  - \* Des repas adaptés aux enfants tant sur le plan nutritionnel que sur la variété des plats ;
  - \* Le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire à chaque instant.
- ◆ Six personnels ont été recrutés. Employés de la mairie, ils ont le statut d'agents des collectivités territoriales.

Sonia de REYDET est en charge de la gestion générale de la cantine.

Patrice PAGNON est son adjoint

Patricia MICHAUD, Sylvie de ALMEIDA, Karine PERRON et Virginie BOIN (qui est aussi ATSEM) sont affectées au service.



De gauche à droite : V. BOIN, S. de REYDET, S. de ALMEIDA, P. MICHAUD, P. PAGNON et K. PERRON

Le nombre d'employés devrait être suffisant pour assurer la mission qui leur est dévolue. Aussi, pour ne pas pénaliser les parents d'élèves dans leur organisation personnelle ou professionnelle, il n'est pas prévu de les solliciter pour le service des repas comme cela était précédemment le cas. Toutefois, en cas de réelle nécessité, cette option n'est pas exclue.

Offrir aux enfants des repas copieux et de bonne qualité, dans une ambiance conviviale, telle est la préoccupation essentielle de cette équipe qui, soyez-en assurés, met toutes ses compétences à leur service.

# Evénements

## Commémorations : 8 mai et 11 novembre :

Deux jours de commémorations devant le monument aux morts de notre commune, *pour ne pas oublier...*

*Ne pas oublier nos aînés qui ont combattus et sont morts pour notre liberté*

Cérémonies toujours émouvantes, avec la participation active des enfants du village, par des lectures, dépôts de roses à chaque "appel des morts pour la France", inscrits sur le monument.

Lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens combattants, par Monsieur le Maire

Dépôt de gerbe par les personnalités présentes

Minute de silence

Sonnerie aux morts et Marseillaise

La chorale Nuances de Cuvat, contribue à l'éclat des cérémonies en interprétant "le Chant des Mairais, Les Allobroges ou le Chant des Partisans.

Tous les participants et le public nombreux, sont conviés par la municipalité au Vin d'Honneur servi à la salle polyvalente.

**Jean-Claude LAVOREL**

### 8 Mai :



### 11 Novembre :



# Evénements

## Les séniors en sortie :

Le 4 octobre 2014 était organisée la traditionnelle journée en l'honneur des seniors. Sur l'invitation du conseil municipal et du C.C.A.S., une cinquantaine de personnes étaient présentes dès 8h sur la place du village sous un beau soleil, pour un départ en autocar destination la Bresse.

Après une heure et demie de trajet, 1<sup>er</sup> arrêt et visite guidée au monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse. Bâti dans la pierre et le marbre au début du XVI<sup>e</sup> siècle par Marguerite d'Autriche, cet édifice est un chef-d'œuvre du gothique flamboyant, abritant de magnifiques tombeaux. D'ailleurs, le 20 septembre dernier, le monastère a été désigné « monument préféré des Français » au cours de l'émission télévisée de France 2.

Ensuite 2<sup>ème</sup> arrêt à la biscuiterie « Gaudélices » de Tossiat. Retour à la tradition, puisqu'a été remis à jour la fabrication à base de farine de maïs bio torréfiée qui donne un goût si particulier aux produits.

Direction Saint Etienne du Bois pour la suite de la journée. Tout d'abord, le repas gastronomique pris au restaurant et apprécié de tous puis à proximité visite d'une ferme bressanne traditionnelle : 5 bâtiments et plus de 2000 m<sup>2</sup> d'exposition et de lieux de vie d'autrefois reconstitués pour un voyage dans le temps. Tout cela commenté et animé par un joueur de vielle.

Une bonne journée passée et comme tout se finit par des chansons, quelques airs étaient interprétés sur la route du retour.

Une excellente idée, chaque année, de permettre à nos anciens, non seulement de se retrouver pour échanger quelques nouvelles mais aussi pour découvrir des lieux intéressants que l'on n'imaginait pas, si proches de chez nous.

Alors, c'est promis, rendez-vous l'an prochain avec peut-être, de nouvelles découvertes...

**Éric LAVOREL**



# Evénements

## Le site internet : [www.cuvat.org](http://www.cuvat.org)

Après 10 ans de bons et loyaux services, le site internet de la commune avait besoin d'une mise à niveau tant au niveau technique qu'au niveau fonctionnel.

C'est maintenant chose faite grâce, notamment, aux compétences et à la disponibilité de Clara DUQUEUX.

Cette nouvelle version sera mise en ligne dans les prochains jours. La consultation sera possible sur tablette et smartphone.

Merci également aux membres de la Commission Information pour leur implication sur ce projet : Estelle BOUVERAT, Dominique BATONNET, Jacques JAMES, Fabien RITTAUD, Richard VALVIN.



# Vie associative



Comme à son habitude, l'équipe APE aborde cette nouvelle année avec plein d'enthousiasme et de dynamisme !

## **Voici les membres qui font partie du bureau :**

Séverine BLANC (présidente), Laetitia SALLANSONNET (trésorière), Alycia JANKOWSKI (secrétaire), Corinne PAULME, Francine JANET, Estelle ROMENS et Mickael BOCQUET

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres !

Notre association a pour but d'apporter un soutien financier aux activités scolaires de tous les enfants de l'école, de créer des instants de convivialité et festifs pour tous, enfants et adultes, à l'occasion de nos différentes actions.

Cette année, suite à la suspension de l'association Cuvat Loisirs, nous avons mis en place différentes activités.

## **LES ACTIVITES PROPOSEES pour 2014/2015** (hors vacances scolaires) :

- ◆ Initiation à l'anglais, tous les lundis de 16h45 à 17h30 pour les débutants et de 17h30 à 18h15 pour les CM ;
- ◆ Yoga, tous les mardis de 19h à 20h ;
- ◆ Zumba, tous les mercredis de 18h30 à 19h30 ;
- ◆ Piloxing, tous les mercredis de 19h30 à 20h30 ;
- ◆ Capoiera, « l'art de lutter dans la danse et l'art de danser dans la lutte », tous les jeudis de 18h à 18h45 pour les 4-8 ans et de 18h45 à 19h45 pour les 9-14 ans.

## **LES ACTIONS APE 2014/2015 :**

- ◆ Journées filles : 30 et 31 mai 2015 ;
- ◆ Participation à la Fête du village : le samedi 20 juin 2015 (organisée par le Comité des fêtes) ;
- ◆ Fête de l'automne : le samedi 17 octobre 2015 ;
- ◆ Marché de Noël : le samedi 12 décembre 2015 ;
- ◆ Spectacle et goûter de Noël pour tous les enfants de l'école : le mardi 15 décembre 2015.

Toutes ces actions peuvent se mettre en place grâce à :

- ◆ votre soutien notamment lors de nos diverses ventes. Novembre 2013, vente de calendriers et bouteilles de champagne pour les fêtes de fin d'année ;
- ◆ Votre participation à l'ensemble de nos actions et fêtes ;
- ◆ Votre soutien en tant que bénévoles : si vous avez 1, 2 ou davantage de journées à consacrer à l'association, venez partager d'excellents moments avec nous en nous donnant un coup de main lors de nos diverses fêtes, et/ou venez nous apporter vos idées et votre dynamisme !

L'APE ne peut exister sans les efforts et l'implication de tous et a toujours besoin de nouveaux talents pour continuer à fonctionner alors rejoignez-nous !

## **PARTICIPATIONS FINANCIERES sur l'année 2013/2014 en faveur des enfants de l'école :**

- ◆ Séances de cinéma avec Cinébus pour maternelles et primaires ;
- ◆ Sortie de ski de fond ;
- ◆ Sortie de fin d'année : une journée au Parc des Oiseaux à Villard Les Dombes pour tous les enfants de l'école ;
- ◆ Achat de matelas pour les maternelles.

# Vie associative

## RETROSPECTIVE 2014

### JOURNEES FILLES :

Sur un week-end, nous proposons de réunir dans un seul et même endroit tout ce qui plaît aux filles :

- ◆ Un coin « shopping » sous forme de Marché de Créatrices, avec des stands d'accessoires féminins, des sacs à main, des bijoux, du prêt-à-porter, des produits de beauté...
- ◆ Un coin « cocooning » où nous vous proposons nos fameux "Bars à Soins" : Manucures , Maquillage, Epilation, Massages, Coiffures etc...
- ◆ Notre fameux Bar à Potins , coin pour se retrouver entre copines pour boire un verre et papoter ! On y trouvera en journée du thé, du café, des mignardises, cup cakes, macarons et autres douceurs... et le soir un Apéro Filles avec un concert, histoire de finir la journée en beauté !

En avril dernier , nous avons également organisé une démo de Zumba avec une équipe et une coach qui « déchirent » !

Cette année, est prévue normalement une démonstration de pole dance.



### FETE DE L'AUTOMNE :

Cette année encore, la fête de l'automne a été un franc succès avec 200 tartiflettes vendues, 650kg de pommes pressées sur place pour un délicieux jus de pommes, des bugnes faites maison, un marché (vente de fruits et légumes, boudins, miel, fromages de chèvres, pain et pâtisseries, tisanes, arts créatifs), un stand de pêche à la truite, des jeux divers et variés (tir à la carabine, château gonflable, trampoline, casse-bouteilles, casse-boites et pêche aux canards), les animaux de la ferme, des démonstrations de tonte de moutons et de chiens de troupeaux, une tombola avec plus de 200 lots, et le stand buvette !

Sous un soleil magnifique et une température plus qu'agréable, cette journée a été une belle réussite et nous tenons à remercier tous les bénévoles, sans qui tout ceci n'aurait pas été possible, et également tous les « acteurs » de cette fête !



# Vie associative

## Amicale Boules de Cuvat (depuis février 2011)

La saison de pétanque 2014 a commencée dès janvier par des journées ensoleillées mais pas très chaudes ! Une année ponctuée de 3 concours :

- ◆ 1 à la Fête au Village
- ◆ 1 à la Fête de l'Automne  
(Toutes les recettes ont été remises aux associations)
- ◆ 1 à "la mêlée" réservé aux joueurs de l'amicale : 3 parties le matin – repas canadien à midi – 5 parties l'après midi, avec classement individuel en fin de journée... !



Le repas de fin de saison, entre boulistes et leurs conjoints, s'est déroulé le 21 novembre dans une ambiance sympathique autour d'une paëlla.

Mesdames, Messieurs, chaque semaine, vous pouvez nous rejoindre dès 14 h les mercredis et samedis et certains autres jours en période de vacances scolaires. Sans inscription, sans cotisation, simplement avec votre bonne humeur et savoir vivre... Et vos boules de pétanque... !

**Bonne année 2015 !**

Pour plus d'information : Jean-Claude LAVOREL 04 50 46 80 78



**FERRA**  
**ELEC** *Électricité Générale*

**C. M. FERRAZ**  
Port. 06 11 93 11 49

5, Chemin de Bois Corbet    Tél. 04 50 46 44 85  
74350 CUVAT    ferrazelec@free.fr

**LAFFIN**  
maçonnerie  
Neuf - rénovation - carrelage - terrasse

**Marc Laffin**

52 chemin des Eplatières  
74370 ST MARTIN BELLEVUE  
Tel : 04 50 46 41 19  
Port : 06 42 32 70 84  
Email : marc.laffin@wanadoo.fr

# Vie associative

## La chorale Nuances a vécu une année 2014 riche en évènements :

C'est un bonheur d'évoluer ensemble et d'échanger cette passion avec d'autres chorales pour un concert, une fête.

Nuances a reçu une chorale de Lons le Saunier avec laquelle elle a partagé l'affiche le 11 avril pour un concert à l'église de Cuvat.

Puis elle a retrouvé la chorale Good News pour un concert aux accents gospel à l'église de Novel.

Et comme chaque année la chorale est partie en voyage, début juin à la découverte du lac de Constance pour 3 jours de périple.

Fin juin, elle a donné un concert à l'église de Cruseilles au bénéfice de l'ADMR.

La rentrée a été marquée par le week-end de travail à Saint François de Sales ainsi que par de belles chansons pour le Téléthon :

L'église d'Allonzier-La-Caille affichait complet samedi 6 décembre pour le concert donné par la chorale « Nuances de Cuvat ».

Les auditeurs ont eu droit à 3 registres différents sous la direction de Joël Michel. :

- ◆ Belles chansons françaises avec Brel, Fugain, Moustaki, Ferrat ;
- ◆ Chants Sacrés avec les Messes aux chapelles de Gounod, Ave Maria d'Arcadet, Mozart, Haendel ;
- ◆ Chants de Noël avec le Tollite Hostias de Camille Saint-Saëns et une étoile à briller de Jean Cretu.

Les spectateurs ont été enchantés par la prestation de Nadège Contey au piano.

Les bénéfices du concert ont été reversés au Téléthon.

Et dimanche 7, elle participait à la messe du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'église Notre Dame de Lourdes à Thonon-les-Bains.

Si l'envie de partager le bonheur du chant choral vous anime, Nuances vous ouvre ses bras.

Le répertoire est varié : moderne, classique, sacré, liturgique, chœurs d'opéra et chants du monde.

Les répétitions ont lieu chaque lundi de 20h30 à 22h15 à la salle des fêtes d'Allonzier-La-Caille



# Vie associative

## Les 20 ans du Comité des Fêtes de Cuvat : 1994 /2014

C'est à l'initiative de la municipalité et d'une vingtaine de Cuvetins qu'a germé l'idée de créer un Comité des Fêtes.

Après de nombreuses réunions préparatoires, une fois les orientations validées, les statuts furent élaborés avec l'aide précieuse de Gilbert DEPRES, 1er adjoint.

C'est le 8 septembre, sous la Présidence d'Henri LAVOREL doyen, de Bruno MEYER et François RUIN assesseurs, que fut constitué le 1er Bureau.

**Président** : LAVOREL Jean Claude

**Vice-président** : DECHAUME Jean Marie

**Secrétaire** : BOUCHET Annie

**Secrétaire adjoint** : MEYER Bruno

**Trésorier** : RUIN François

**Le 26 septembre 1994**, l'association a été enregistrée à la préfecture de la Hte Savoie.

Georges BERTHET et Claude MARIN en furent les premiers commissaires aux comptes.

Avec peu de moyens, mais beaucoup d'enthousiasme et de travail, Jean Claude et les bénévoles de la première heure ont réussi leur pari :

**Créer au sein du village de l'animation et maintenir un lien social et culturel.**

C'est en 2006 que Jean Luc BOUCANSAUD reprend le flambeau du Comité des Fêtes avec toujours les deux événements majeurs : **La fête au village et le Téléthon !**

Depuis 2013, avec une équipe forte aujourd'hui d'une bonne trentaine de bénévoles que j'ai le bonheur d'animer, nous nous efforçons de préserver l'esprit d'origine, tout en accompagnant le village dans son développement.

C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous informer que nous enrichissons notre programme des festivités avec l'organisation d'un **LOTO qui aura lieu pour 2015 le samedi 28 février.**



Mireille, initiatrice avec le Foyer Rural de la Fête au Village, et les Présidents successifs du Comité des Fêtes Jean Claude, Jean Luc et Didier

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une année 2015 pétillante et joyeuse !

Didier METRAL  
Président du CFC

**Rejoignez-nous et devenez bénévole au Comité des Fêtes !**

Pour nous contacter :

Site web : [www.cuvat.org/cf](http://www.cuvat.org/cf)

Courriel : [comitedesfetescuvat@gmail.com](mailto:comitedesfetescuvat@gmail.com)

facebook : <http://www.facebook.com/comitedesfetescuvat>

Tél. : 07 77 23 04 52

# Vie associative

## Cuvat CinéLivres (Association loi 1901) :

Cuvat change de physionomie : l'année qui vient de s'écouler a vu l'apparition de nombreuses nouvelles constructions et l'arrivée de nouveaux habitants ... la bibliothèque s'est donc enrichie de 75 nouveaux lecteurs (adultes et enfants) qui apprécient cet endroit spacieux et lumineux offrant un large choix de documents (des CD et DVD sont disponibles) pour tous les âges.

Vous trouverez à la bibliothèque, à la mairie et sur le site de Cuvat (vie associative) un guide du lecteur donnant les horaires, les tarifs et les conditions de prêt.

Le 21 février 2014 nous avons reçu dans le cadre de Lettres frontière l'auteur suisse Thomas Bouvier pour « Le Livre du Visage Aimé » aux éditions Zoé.

Nous invitons les lecteurs, nouveaux et anciens, à participer au jury Lettres frontière qui fonctionne tout l'été avec des rencontres « bistrot littéraire » le samedi matin au bar « Les Sapins » (9h30-10h30).

Concernant plus particulièrement les jeunes, nous avons accueilli le 14 mai 2014 une lecture-spectacle « Les Contes Nature de la Petite Salamandre » par Nicolas Périllat (conteur et musicien) de la compagnie Vox Alpina du Grand-Bornand.

Toutes ces rencontres sont riches d'échanges, de découvertes et de convivialité.

La bibliothèque met à votre disposition une quinzaine d'ouvrages de Patrick Modiano qui a reçu le prix Nobel de Littérature 2014 pour l'ensemble de son œuvre et quelques titres de Lydie Salvayre qui a obtenu le prix Goncourt 2014 pour « Pas pleurer » aux éditions du Seuil.

Depuis leur création, bibliothèque et cinéma sont gérés exclusivement par les bénévoles de l'association Cuvat CinéLivres.

Nous remercions une nouvelle fois toutes les personnes qui s'investissent dans leur fonctionnement et nous accueillons volontiers ceux qui souhaiteraient renforcer nos équipes.

Rappel des horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16h30- 18h

Mercredi : 17h30-19h

Samedi 10h30-11h30

Sur le site internet de Cuvat, vous trouverez toutes les informations concernant bibliothèque et cinéma.



# Vie associative

## Echecs, Tarot Cuvat (ETC) :

### CLUB D'ECHECS



convivial et amical  
*à CUVAT depuis 4 ans*

Le village a bien grandi : que celles et ceux  
qui ne connaissent pas son existence  
... ou qui l'auraient oubliée ...  
se retrouvent pour jouer (*peu importe le niveau !*)

**le vendredi soir à 20h** précises  
place de l'église, à la **salle polyvalente** (salle 4)

**A bientôt pour un essai !**

Contacts : **Pierre JACQUIER** ☎ 04 50 46 84 41  
**Henri MASSON** ☎ 06 08 05 16 74

\*\*\*\*\*

Un club amical et convivial est né il y a trois ans déjà.

Pour les nouveaux habitants de Cuvat et pour ceux qui ne le connaissent pas encore il s'agit de l'  
**ETC : ECHECS - TAROT - CUVAT.**

Les joueurs de Tarot se retrouvent tous les mercredis soir dès 20H00 ( hors vacances scolaires ) à  
la salle polyvalente Place de la Mairie ( salle n° 4 ).

Un tournoi à l'échelle est organisé sur l'ensemble de la saison.

Entrez dans le (s) jeu (x) : vous serez les bienvenus !

Des joueurs très concentrés sur la donne mais qui se tiennent également bien à table !!!

Contact : **Jeannot COLOMB** ☎ 06 19 37 70 30



# Vie associative

## Quelques temps fort de la paroisse catholique Saint-Marc du Parmelan :



### **22 juin : hommage au Père Jean MOREL**

Le Père Jean MOREL a été le curé du village de Cuvat de septembre 1979 à juillet 1998. Il a laissé un très bon souvenir aux villageois et la décoration moderne de l'église qu'il eut l'audace de commander au peintre japonais Paul FUJIMO. C'est pourquoi la commune et la paroisse ont souhaité apposer dans l'église, une plaque souvenir en sa mémoire, inaugurée le 22 juin 2014, en présence d'une assemblée nombreuse et des membres de la famille.



### **31 août : départ du père José Thomas**

« Tout au long de ces années, nous avons essayé de faire de plus en plus paroisse avec des communautés vivantes. L'une des choses qui m'a frappé, c'est de constater que nos communautés sont beaucoup plus diverses qu'on pourrait le penser. Vous n'êtes pas tous sur le même modèle. Il y a des histoires, des opinions et sensibilités bien différentes. Malgré toutes ces différences, nous avons essayé de mieux nous connaître. Cette ouverture a permis que chacun puisse se sentir accueilli, tel qu'il est, et entende du Seigneur son appel à vivre et à servir. C'est la qualité de notre vie intérieure qui a soutenu chacun dans ses engagements et ses responsabilités, et a favorisé la créativité, l'audace et le courage. Je vous remercie. »



### **28 septembre : messe de rentrée de la paroisse Saint-Marc**

Dynamisme, soleil, joie, convivialité, envie... Voilà les mots qui revenaient les plus souvent sur le parvis de l'église de Cuvat, après la belle célébration vécue à l'occasion de la messe de rentrée de la paroisse Saint-Marc, animée par le groupe AdorA. Petits et grands, jeunes et anciens, toutes les générations se sont retrouvées avec bonheur autour de leur nouveau curé, le père Gilles CHASSÉ .

### **Information pratiques :**

La paroisse Saint-Marc du Parmelan (créé en 2007) regroupe les communautés de Argonay, Cuvat, Pringy, Nâves-Parmelan et Villaz.

Elle est desservie par un curé, le père Gilles CHASSÉ et un diacre, Michel HENRY.

Les messes sont célébrées à Cuvat tous les vendredis à 18h30 et le quatrième dimanche du mois à 10h.

Contact : Maison paroissiale 46 rue de Champ Guarguan à PRINGY – 04 50 02 58 36

[st-marc@diocese-annecy.fr](mailto:st-marc@diocese-annecy.fr). Pour vous informer un site web : [www.diocese-annecy.fr/st-marc](http://www.diocese-annecy.fr/st-marc), une feuille d'information hebdomadaire, un journal trimestriel Théolien.

# Vie associative



## Le Souvenir Français

Programmé par le Souvenir Français du Canton d'Anney le Vieux, les 37 élèves de CM1 et CM2 de Cuvat ont eux aussi perpétué le Devoir de Mémoire en se rendant sur le Plateau du Vercors.

Une jeune génération très respectueuse, qui tout au long de la journée a écouté les commentaires avisés des guides du Mémorial et du Musée de La Résistance de Vassieux en Vercors. Encadré par le Directeur Monsieur Paoletti et Madame Jacquemard accompagné de Monsieur Donard le Maire et de 15 adultes la journée fut très appréciée, tout était parfait.

**Que de souvenirs à garder en Mémoire en souhaitant que plus jamais, personne ne vive des instants aussi cruels.**



**hp horticulteur**  
*vend sa production de*

**GERANIUMS**  
Pétunias, oeillets d'inde, bégonias,  
impatiences, plantes à massifs

**HERVE PORRET**  
" LE MURGIER " 74 350 - CUVAT  
Tél : 04.50.46.81.23 - ouvert le dimanche

# LES ASSOCIATIONS EN 2015

## **Association des Anciens Combattants - Autres conflits**

Actions permanentes : défense des droits de ses membres, action sociale forte envers les plus démunis, action civique et de mémoire, action d'information permanente, journal départemental "Génération combattante" ;

Organisations de différentes sorties et rencontres amicales et proposons, des locations dans des appartements en bord de mer (sous réserve d'être adhérent).

## **Association des Parents d'Elèves (APE)**

Fête de l'Automne le 19 octobre et Marché de Noël le 13 décembre

## **Chorale Nuances**

Répétitions : les lundis de 20h30 à 22 h15 à la salle polyvalente d'Allonzier-la-Caille.

## **Club Myosotis**

Un vendredi sur deux de 14h30 à 18h de septembre à juin à la salle polyvalente ;

Diverses activités sont proposées : discussions, bibliothèque, jeux de société (cartes, scrabble) et les goûters où chacun son tour prépare un goûter à partager.

## **Comité des Fêtes**

Loto le 28 février, Fête au village le 20 juin et Téléthon le 4 décembre.

## **Cuvat Cinélivres**

Bibliothèque : Ouverture au public : mardi 16h à 17h30, mercredi 17h30 à 19h et samedi 10h30 à 11h30 ;

Cinéma : 1 lundi par mois pour les adultes à 20h30 et à 17h pour les enfants à la Salle Polyvalente. Les affiches sont mises sur le panneau au Chef-Lieu.

## **Cuvat Loisirs**

A la rentrée 2014, un certain nombre d'activités ont été reprises par l'Association des Parents d'Elèves (APE). Les autres activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## **ETC ... Echecs Tarot Cuvat**

ECHECS : Rendez-vous tous les vendredis soirs de 19h30 à 21h30 (adultes) et à 20h (ados) - à la salle polyvalente - Renseignements : Pierre JACQUIER : 04 50 46 84 41

TAROT : Rendez-vous tous les mercredis soirs à partir de 20h à la salle polyvalente - Renseignements : Jean COLOMB : 06 19 37 70 30 - [74jeannot@gmail.com](mailto:74jeannot@gmail.com)

## **Loisirs créatifs**

Techniques d'Encadrement et cartonnage : le samedi / une à deux fois par mois ;

Patchwork : le mardi soir / une fois par semaine.

## **Paroisse catholique**

L'accueil paroissial est centralisé à Pringy à la Maison paroissiale 46 avenue de Champ Guarguan (à 20 m à droite en contrebas de l'église de Pringy).

Le curé en responsabilité est le père Gilles Chassé Tél 04 50 02 58 36—[st-marc@diocese-annecy.fr](mailto:st-marc@diocese-annecy.fr) .

Permanences au presbytère de Cuvat : accueil le soir après 18h (21 place de l'Eglise).

L'Eglise Saint Donat de Cuvat est ouverte de 9h à 18h.

## **Pétanque**

Rendez-vous tous les mercredis et samedis à 14h au terrain de pétanque du Chef Lieu.

# Dossier

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

Les représentants des 7 intercommunalités du territoire du bassin annécien au sein du Syndicat Mixte du SCoT ont **approuvé à l'unanimité**, le 26 février 2014, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du bassin annécien présidé par Antoine de MENTHON, Maire de Menthon-Saint-Bernard.

Cette large adhésion des élus à ce schéma constitue un évènement majeur : pour la première fois, le territoire se dote d'un document de planification, le SCoT, pour assurer un développement durable et équilibré du bassin annécien, ce pour les 20 prochaines années. Le SCoT du bassin annécien constitue désormais un document de « référence » pour l'ensemble des politiques d'aménagement et d'urbanisme mises en place dans les communes et intercommunalités.

Ce SCoT se veut ambitieux, et vise à concilier le développement urbain, démographique et économique, avec la préservation des espaces naturels et agricoles, ceci tout en assurant la qualité de vie des habitants.

### **Les grands objectifs du SCoT sont les suivants :**

- ◆ Une consommation foncière inférieure à 1100 hectares pour les 20 prochaines années, soit une diminution de près de 50 % par rapport à la poursuite de la tendance actuelle, permettant de préserver des terres agricoles et les paysages ;
- ◆ Le maintien de la dynamique du territoire sur le plan démographique et économique : construction d'environ 30 000 logements et encouragement au développement économique dans toute sa diversité ;
- ◆ Une structuration du territoire autour d'une « armature urbaine » organisée en cohérence avec les transports en commun et privilégiant la proximité ;
- ◆ Un développement urbain plus dense associant qualité urbaine et mixité des fonctions ;
- ◆ Une importante prise en compte de la loi littoral et des exigences environnementales : respect de la biodiversité (trame verte et bleue) et de paysages, préservation des ressources, gestion des déchets...

## **CAP SUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DU SCOT**

Le SCoT entame à présent le travail de suivi et de mise en œuvre, qui constitue une étape majeure pour « faire vivre » ce document et lui assurer une application pertinente sur le territoire de la Communauté de l'agglomération d'Annecy et des Communautés de communes (63 communes, 217 000 habitants).

Plus précisément, les deux missions confiées aux structures porteuses de SCoT suite à l'approbation d'un SCoT sont les suivantes :

- ◆ 1<sup>ère</sup> mission : faire en sorte que les documents d'urbanisme de rang inférieur soient compatibles avec les orientations définies dans le Document d'Orientation et d'Objectifs du SCoT ;
- ◆ 2<sup>ème</sup> mission : suivre l'évolution du territoire pour être en capacité de mesurer les effets du SCoT.



# Dossier

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :

**Les relations entre les documents communaux et intercommunaux d'urbanisme et le SCOT :**  
**Au terme des articles L122-1-15 et R 122- 5 du Code de l'urbanisme, les plans, opérations et programmes suivants doivent être compatibles avec le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) du SCoT :**

- ◆ Les programmes locaux de l'habitat (PLH), les plans de déplacements urbains (PDU), les schémas de développement commercial, les plans locaux d'urbanisme (PLU), les plans de sauvegarde et de mise en valeur, les cartes communales ;
- ◆ Les zones d'aménagement différé (ZAD) et les périmètres provisoires de ZAD, les zones d'aménagement concerté (ZAC), les lotissements de plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, la constitution, par des collectivités et établissements publics, de réserves foncières de plus de cinq hectares d'un seul tenant ;
- ◆ Les autorisations d'exploitation commerciale prévues par l'[article L. 752-1 du code de commerce](#) et les projets prévus par l'[article L. 212-7](#) du code du cinéma et de l'image animée.

**Les délais de mises en compatibilité sont les suivants:**

- ◆ Les PLU et cartes communales doivent être rendus compatibles, dans un délai de 3 ans, avec le SCoT approuvé ;
- ◆ Les programmes locaux de l'habitat et les plans de déplacements urbains doivent être rendus compatibles, dans un délai de 3 ans, avec le SCoT approuvé ;
- ◆ Les POS doivent être, sans délai, rendus compatibles avec le SCoT approuvé. Lorsque les dispositions du POS sont incompatibles avec le SCoT, la commune devra appliquer le règlement national d'urbanisme (arrêt du Conseil d'Etat, 09 mai 2005).

The advertisement features a central image of a construction worker in a white hard hat and a high-visibility yellow vest. To the right of the worker is a blue vertical banner listing services: POMPAGE, TRAITEMENT DES EAUX, CANALISATION, RÉHABILITATION, ASTREINTE, TÉLÉGESTION, ÉPURATION, and GÉNIE CIVIL. Below the worker, the text 'entrepreneurs d'avenirs' is written in a stylized font. At the top left is the logo for GIRLOUD GARAMPON. At the bottom left is the phone number 'TEL : 04 76 07 18 67'. At the bottom center is the website 'www.serfim.com' and at the bottom right is the SERFIM logo.

# Dossier

## Les élections départementales :

Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront remplacés en 2015 par des conseillers départementaux.

Les conseillers départementaux seront élus pour une durée de 6 ans.

Les dates retenues pour ces élections départementales (ex-cantoniales) sont :

- ◆ Le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour ;
- ◆ Le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections qui se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons (les départements de Paris, de la Martinique et de Guyane ne sont pas concernés) permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié.

Elles verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

## **Le nouveau découpage cantonal en Haute-Savoie**

Deux fois moins nombreux, les nouveaux cantons prennent en compte les mutations démographiques et dans les moyens de transport qu'a connus le département depuis 1860, tout en respectant la géographie des territoires qui font l'identité de la Haute-Savoie.

Le département de Haute-Savoie comprend dix-sept cantons :

canton n° 1 (Annecy-1), canton n° 2 (Annecy-2), canton n° 3 (Annecy-le-Vieux), canton n° 4 (Annemasse), canton n° 5 (Bonneville), canton n° 6 (Cluses), canton n° 7 (Evian-les-Bains), canton n° 8 (Faverges), canton n° 9 (Gaillard), canton n° 10 (Le Mont-Blanc), canton n° 11 (La Roche-sur-Foron), canton n° 12 (Rumilly), canton n° 13 (Saint-Julien-en-Genevois), canton n° 14 (Sallanches), canton n° 15 (Sciez), canton n° 16 (Seynod), canton n° 17 (Thonon-les-Bains).

Cuvat fait désormais partie du canton n° 11 (La Roche-sur-Foron) qui comprend, également, les communes suivantes : Allonzier-la-Caille, Amancy, Andilly, Arbusigny, Cercier, Cernex, La Chapelle-Rambaud, Copponex, Cornier, Cruseilles, Etaux, Menthonnex-en-Bornes, Monnetier-Mornex, La Muraz, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, La Roche-sur-Foron, Saint-Blaise, Saint-Laurent, Saint-Sixt, Le Sappey, Scientrier, Villy-le-Bouveret, Villy-le-Pelloux, Vovray-en-Bornes.



**CHAPPAZ Yves TP**  
Travaux Publics et Privés  
Terrassements V.R.D. Maçonnerie

Maloux  
151 Route du Cimetière  
74350 ALLONZIER LA CAILLE  
Tél. 04 50 44 42 52 § 04 50 46 82 97  
Fax 04 50 44 42 52  
Tel Mobile 06 09 45 00 46 § 06 88 00 08 28  
E-mail : chappazyvestp@orange.fr



**LAVOREL Xavier**  
Menuiseries extérieures et intérieures NEUF et RÉNOVATION  
Agencement - Parquets - Placards  
Menuiseries PVC - Bois - Alu  
Portes sectionnelles  
Volets roulants

Grand choix de solutions techniques et esthétiques

11, chemin des Cuvattes • 74350 CUVAT  
Tél./Fax 04 50 57 85 30 - Port : 06 88 74 51 30  
xavier.lavorel@wanadoo.fr

PROFES SYSTEM  
Porelis  
DELLA vecchia

# N° DE TELEPHONE UTILES

<b>MAIRIE DE CUVAT</b> Ouverture : - le lundi de 9h00 à 11h30 - les mardis et jeudis de 14h00 à 18h00.	04 50 46 86 69 Fax 04 50 46 12 39 Mairie.cuvat@wanadoo.fr site internet : www.cuvat.org
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES</b>	04.50.08.16.16
<b>GENDARMERIE DE MEYTHET</b>	04 50 24 52 40
<b>GENDARMERIE DE LA BALME DE SILLINGY</b>	04 50 68 89 60
<b>SERVICE DES EAUX DE CRUSEILLES</b>	04 50 44 23 67
<b>ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL (Dépannage 24/24) :</b>	04 50 27 28 96
<b>POMPIERS</b>	18
<b>SAMU</b>	15
<b>AMBULANCE (Service d'urgence)</b>	04 50 22 07 77
<b>ASSISTANTES SOCIALES</b>	04 50 44 01 19
<b>ARCHITECTE CONSULTANT : M. Claude MOISSON</b>	04 50 08 16 16
<b>ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)</b> <b>M. Georges BERTHET</b> <b>SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile)</b>	04 50 44 09 45 04 50 46 83 86 04 50 44 05 24
<b>SPA</b>	04 50 77 82 40
<b>DECHETTERIE DE CRUSEILLES</b>	04 50 32 16 30
<b>BIBLIOTHEQUE «CUVAT CINÉLIVRES» : Mme Mireille HUBER</b>	04 50 57 21 75 bibliotheque.cuvat@dartybox.com
<b>CHORALE « NUANCES » : M. Bernard LONGEREY</b>	04 50 69 28 36 rosybernard74@orange.fr
<b>COMITE DES FETES : M. Didier METRAL</b>	04 50 46 49 73 comitedesfetescuvat@gmail.com
<b>« CUVAT LOISIRS » : Activités suspendues</b>	
<b>ECHECS TAROT CUVAT : M. Jean COLOMB (tarot)</b> <b>M. Pierre JACQUIER (échecs)</b>	06 19 37 70 30 04 50 46 84 41
<b>CLUB MYOSOTIS : M. Roger DUREPAIRE</b>	04 50 46 83 11
<b>ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Mme Séverine BLANC</b>	04 50 57 85 47
<b>CHASSE : M. Vincent PETTIER</b>	06 11 03 34 17 vincent.pettier@wanadoo.fr
<b>LOISIRS CREATIFS : Mme Jany MOYER-BENACCHIO (animatrice atelier encadrement et cartonnage)</b>	04 50 46 83 77 loisirs.creatifs.cuvat@hotmail.fr
<b>UNION DES COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD (UDC-AFN)</b> <b>M. Jean-Claude LAVOREL</b>	04 50 46 80 78 lavorel.rachex@orange.fr

